



RAPPORT D'ACTIVITE

2018

**PLUS DE 60 ANS
D'ENTRAIDE ET
D'ENGAGEMENT
CONTRE L'EXCLUSION
ET POUR LA
PROTECTION DE
L'ENFANCE**



Des professionnels de l'entraide, de l'accompagnement et de la solidarité



2018 a été une année pleine dans nos deux domaines d'activité : implication dans la politique du « Logement d'abord » par l'ouverture de nombreux appartements pour accueillir et accompagner, de l'hébergement d'urgence au logement autonome ; participation au schéma départemental de protection de l'enfance et création d'actions éducatives intensives. La confiance des partenaires (Etat, Département, Métropole...) s'est exprimée sous formes de conventions pluriannuelles, négociée pour le pôle Enfance-Jeunesse, et renouvelée pour le Service intégré d'accueil et orientation.

Il y a tant à faire pour les personnes démunies, dans les limites de nos forces et des moyens alloués.

Nous restons ambitieux, assumant (voir les pages suivantes et notre site) de lourdes charges (n° 115 par exemple) et agissant de façon très personnalisée (intermédiation locative, mesures éducatives, insertion professionnelle...) en fonction des besoins.

Nous continuons de participer à la vie des territoires et à la mise en œuvre des politiques publiques. Ainsi, le Pôle de Santé Publique monté avec le CCAS et le Centre Hospitalier au cœur de Vichy a été primé par la revue Direction[s]. Un Service éducatif a été créé pour 40 mineurs non accompagnés qui sera porté à 108 places en 2019 pour le Puy-de-Dôme. Et au niveau national de la fédération *anef*, nous avons alerté le Ministre de la cohésion sociale sur les CHRS et fait des propositions à la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale lors de deux auditions.

Selon notre projet associatif 2018-2020, nous avons décliné ses quatre axes en plan d'action et renouvelé les statuts de l'association afin d'élargir son assise, de l'ouvrir aux salariés et aux personnes accompagnées et de susciter une participation plus active.

L'*ANEF 63* est une *association* de personnes. La plupart sont salariées. Mais les partenaires institutionnels de l'action sociale, les responsables de dispositifs publics et d'autres associations, les élus locaux, les bailleurs sont également associés à notre action. Qu'ils soient tous remerciés pour le travail fait, en particulier les équipes (socio-éducatives, administratives, techniques) de l'*ANEF 63*. Rien n'est possible sans leur engagement, qui traduit humanisme, générosité mais aussi professionnalisme et efficacité dans le service rendu.

François ROCHE
Président de l'*ANEF 63*
Président de la fédération *anef*

SOMMAIRE

1 Le mot du président

4 L'ANEF 63

5 Missions et expertise

6 PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

8 Foyer éducatif

10 Service d'Action Educative en Milieu Ouvert

12 Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés

14 PÔLE HÉBERGEMENT-LOGEMENT

16 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'Escale de la Cartoucherie

18 Pôle Accompagnement vers l'Emploi

20 Service Intégré d'Accueil et d'Orientation / Insertion

22 Service Intégré d'Accueil et d'Orientation / Urgence 115

24 Accompagnement Social Lié au Logement

26 Hébergement d'Urgence / Logement Temporaire

28 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Vichy

30 Lits Halte Soins Santé Vichy

32 Pôle de Santé Publique Vichy

34 Intermédiation Locative Vichy

36 DIRECTION GÉNÉRALE

38 La participation aux réseaux

39 Perspectives 2019

40 Nos partenaires

Plus de 60 ans d'entraide dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier

Le 4 janvier 1952, à l'initiative de Marguerite-Marie Michelin, est créée l'Association Nationale d'Entraide Féminine, dite ANEF : association de l'action sociale composée de sections locales. Jusqu'en 2008, l'ANEF Puy-de-Dôme était une section de l'ANEF.

2008-2018 : les 10 ans de l'autonomie de l'ANEF 63

L'ANEF 63 est une association autonome depuis le 1^{er} janvier 2008. Basée à Clermont-Ferrand, elle intervient dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Elle agit au quotidien pour lutter contre toutes formes d'exclusion en menant deux types d'actions : l'insertion par le logement et la protection de l'enfance.

Une gouvernance bénévole

L'ANEF 63 est une association loi 1901 administrée par un conseil d'administration élu par l'Assemblée générale. Au 31 décembre 2018, le Conseil d'administration est composé de 12 membres bénévoles, élus et personnalités engagées des secteurs médico-social et économique.

Des valeurs fortes

L'ANEF 63 œuvre dans l'esprit de la charte de la fédération *anef* en dehors de toute préoccupation politique ou confessionnelle et sans exclusive, portant les valeurs suivantes :

- Combattre toute forme d'exclusion
- Respecter toute personne quelles que soient ses origines culturelles ou sociales
- Reconnaître un potentiel d'évolution en chacun
- Mettre en œuvre la solidarité entre les personnes au sein de la société

Un partenaire des pouvoirs publics, une ressource professionnelle en travail social

L'histoire de l'ANEF 63 a montré que la création d'activités et le dynamisme de ses fondatrices ont été soutenus par la puissance publique, reconnaissant la réalité des besoins sociaux repérés et la pertinence de l'action engagée. Aujourd'hui encore, les missions de service public que l'ANEF 63 s'efforce d'exercer au mieux constituent son cœur de métier et son champ de compétence. Elle fait ainsi valoir son expertise auprès des pouvoirs publics pour répondre aux besoins sociaux jusqu'alors peu ou non couverts.

Adoption d'un nouveau projet associatif (2018-2020)

Le 9 octobre 2017, l'ANEF 63 s'est dotée d'un projet associatif pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2018.

MISSIONS ET EXPERTISES

L'ANEF 63 mobilise les compétences et l'expertise de près de 130 professionnels qualifiés en travail social pour permettre l'insertion des publics qu'elle accompagne dans un parcours de stabilisation résidentielle, une démarche éducative, vers l'emploi ou le soin. Elle a pour mission de protéger et d'accompagner les familles et les personnes en situation d'exclusion ou de vulnérabilité jusqu'à leur autonomie.

Héberger, soutenir, construire un projet, permettre l'accès aux droits fondamentaux

L'ANEF 63 prend en charge toute personne ou famille sans logement depuis l'accueil d'urgence, et propose des formes d'hébergement diversifiées avec un accompagnement social.

Protéger, accueillir, accompagner les enfants et les adolescents en demande de protection

Depuis sa création, l'ANEF 63 remplit des missions de protection de l'enfance dans le département du Puy-de-Dôme, avec l'accueil et l'accompagnement éducatif de mineurs et de jeunes majeurs orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse. L'ANEF 63 gère 3 établissements et services : un Foyer éducatif pour les jeunes âgés de 15 à 21 ans, un Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ainsi qu'un service dédié à l'accueil et l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés.





POLE ENFANCE- JEUNESSE

Protéger, accueillir, accompagner les enfants, les adolescents et les jeunes majeurs en demande de protection

CHIFFRES CLES 2018

- 665 Jeunes accompagnés**
- 3 Etablissements et Services**
- 40 Professionnels salariés**
- 1 Comptable de Pôle**
- 1 Directrice de Pôle**
- 2,9 M€ de budget**

**“ « J'ai l'espoir que
j'aurais la force
d'affronter les
problèmes qui seront sur
mon chemin. »**

« J'ai 17 ans, je suis entré en France au mois de mars 2017. Arrivé à Clermont-Ferrand, j'ai été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance après une longue et difficile période sans abri. J'ai ensuite été confié à l'ANEF 63 en mai 2018.

B. est accompagné depuis le mois de mai 2018 par le Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés de l'ANEF 63

Je bénéficie d'une prise en charge dans de bonnes conditions. Je suis bien logé et le service est à mon écoute pour toutes mes préoccupations. De plus, je suis en formation au Lycée professionnel Henri Sainte-Claire Deville à Issoire, en première Bac Pro Electrotechnique. J'aime cette formation et j'y mets toute ma motivation et mon courage pour atteindre mon objectif qui est de devenir un grand électricien et monter mon entreprise. A la rentrée prochaine, je ferai ma troisième année de formation en alternance. Et si tout se passe bien ; je souhaite poursuivre en BTS.

Même si souvent j'ai des inquiétudes sur comment les choses vont se passer après ma majorité, j'ai quand même l'espoir que j'aurais la force d'affronter les problèmes qui seront sur mon chemin. »

(Propos recueillis)

POLE ENFANCE-JEUNESSE

FOYER EDUCATIF

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Le Foyer éducatif de l'ANEF 63 est un service d'accompagnement éducatif et d'hébergement individuel, sur un site collectif basé à Clermont-Ferrand et en appartements diffus. Il est habilité à recevoir des jeunes filles et garçons âgés de 15 à 21 ans. La capacité d'accueil du Foyer éducatif est de 30 places depuis le 1^{er} janvier 2015.

Différentes modalités d'hébergement et d'accompagnement, un important tissu partenarial

Le travail de l'ANEF 63 s'inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance, en agissant et organisant des réponses destinées à remplir pleinement les missions définies par la loi, visant à apporter un soutien aux jeunes et à leur famille. Outre l'accueil au sein du Foyer, l'équipe accompagne les jeunes dans le cadre d'accueils spécifiques : placement au foyer avec un hébergement à domicile, en hôtel ou appartement autonome, et dans le cadre de mesures d'Assistances Educatives en Milieu Ouvert avec hébergement.

Un objectif : préparer la sortie du dispositif de la protection de l'enfance

Le passage à l'âge adulte des jeunes est une préoccupation majeure du Foyer éducatif, l'équipe restant centrée sur la volonté de proposer aux jeunes un accompagnement permettant de quitter sereinement le dispositif.

NOS CHIFFRES CLES

**40 jeunes accompagnés en 2018,
dont 20 jeunes majeurs**
**Un âge d'entrée moyen du jeune au
Foyer éducatif de 16 ans**
**31 % des jeunes orientés suite à un
conflit familial**
13 accueils spécifiques
7 648 journées réalisées

+ NOS PERSPECTIVES

En 2019, en vue du déménagement du Foyer prévu en 2020, l'équipe travaillera à développer la participation des jeunes pour les associer pleinement au projet.

L'équipe développera et renforcera les partenariats, notamment culturels et sportifs, et s'attachera à poursuivre la réflexion sur les sorties du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance engagée au niveau associatif en renforçant la transversalité avec les autres services de l'ANEF 63.

L'EQUIPE

8 Educateurs
1 Maîtresse de maison
1 Psychologue à mi-temps
1 Secrétaire
3 Surveillants de nuit
1 Chef de service

« Comment faire quand les mots n'arrivent plus ? »

« Être éducatrice au Foyer éducatif, c'est accompagner des jeunes de 15 à 21 ans dans leur quotidien. Être là dans ce moment si particulier de la vie qu'est l'adolescence ; un moment de vie bouillonnante où les questions se bousculent dans leur tête ! Pas facile de grandir ! D'autant plus que la vision qu'ils ont de la vie n'est pas pleine de l'espoir d'un futur meilleur. « C'est comme ça ! Pourquoi ça changerait ? » Leur souffrance et leur angoisse sont telles parfois qu'elles les empêchent d'avancer. Ils sont envahis et ne parviennent plus à s'exprimer autrement que par un repli sur soi ou des passages à l'acte violent contre eux-mêmes ou contre les autres. Comment faire quand les mots n'arrivent plus ?

C'est là tout l'intérêt de l'art-thérapie ; favoriser une expression autre que verbale. Se retrouver soi, dans un cadre sûre, pour laisser aller librement ses pensées en dehors de consignes, de toute attente éducative, injonction normative. Le temps de retrouver une respiration, reprendre son souffle pour retrouver un élan ; « La pause, elle aussi, fait partie de la musique », disait Stefan Zweig.

Temps d'apaisement des tensions accordé au rythme de chacun, non déterminé à l'avance pour prendre en compte ce qui peut en venir. Se décaler de ce qui fait souffrance, ce qui empêche, fait obstacle pour ouvrir à une élaboration singulière nouvelle. S'agissant d'une nouvelle expérience, j'ai sollicité l'avis des jeunes : « Ça libère l'esprit » ; « Ça m'a fait trop du bien ! » ; « Si t'as pas ça, tu pétes les plombs » sont quelques-unes de leurs réactions. Ils sont sûrement ceux qui en parlent le mieux !... »



Catherine DUPERRIER
Educatrice spécialisée
Art-thérapeute

Tableaux réalisés par Camille, accompagnée par l'équipe du Foyer éducatif

POLE ENFANCE-JEUNESSE

SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Le service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) a une mission de protection de l'enfance. Il intervient dès lors que les conditions de vie d'éducation, et de prise en charge de l'enfant remettent en question sa sécurité physique, psychique ou affective.

Une intervention dans un cadre défini par la loi.

La légitimité de l'intervention du service se réfère à un cadre législatif qui intègre une dimension administrative contractuelle, lorsque les parents demandent une aide au service de l'Aide Sociale à l'Enfance, et/ou une dimension judiciaire imposée lorsque le Juge des enfants prend une décision de mise en œuvre d'une mesure d'AEMO.

Des actions engagées dans l'intérêt des enfants.

Le travail éducatif mis en œuvre repose sur une évaluation de la situation de l'enfant dans son milieu familial, sur le plan de la santé, du développement, sur les questions d'attachement et de relations intrafamiliales. Les actions éducatives font l'objet d'un Projet Personnalisé pour l'enfant, co-construit avec lui et ses parents.

NOS CHIFFRES CLES

568 enfants accompagnés en 2018
142 821 journées d'intervention, soit un accompagnement moyen de 251 jours par enfant
29 mesures d'accompagnement intensif à titre expérimental
172 dossiers étudiés, en attente d'accompagnement

+ NOS PERSPECTIVES

Depuis 2017, le service a développé à titre expérimental un mode d'accompagnement intensif auprès des familles les plus en difficulté, visant à renforcer le dispositif de soutien et d'accompagnement en mobilisant les parents et les partenaires dans l'objectif d'un retour rapide à une stabilité de la situation. L'année 2019 doit permettre la confirmation de ces nouvelles pratiques et leur modélisation, pour ensuite poursuivre l'effort de communication de ce travail aux mandants et aux partenaires.

L'EQUIPE

14 Educateurs spécialisés
2 Psychologues à mi-temps
2 Secrétaires
1 Chef de service

« L'accompagnement intensif nous permet d'être plus disponibles pour « faire avec » en mobilisant les parents qui peuvent ensuite faire seuls. »

« Chef du service AEMO de l'ANEF 63 depuis 2012, j'ai initié en 2017 une action expérimentale destinée à mettre en place des mesures d'accompagnement intensif.

Ce projet s'est construit sur la base d'une étude réalisée par l'équipe, qui a permis d'identifier de nouveaux besoins et la nécessité d'évoluer dans nos pratiques pour répondre au plus près aux problématiques des familles les plus en difficulté.

Notre objectif était clair : grâce à une plus forte mobilisation des professionnels et des partenaires (pédiopsychiatrie, service social de secteur, éducation spécialisée, Protection judiciaire de la jeunesse...), nous souhaitions permettre de développer le potentiel familial de ces familles et, ainsi, éviter le placement des enfants.

En inscrivant ce projet dans une dimension réflexive, notre démarche a fait l'objet d'un plan d'évaluation pour en identifier les effets et ajuster les pratiques.

Les éducateurs spécialisés ont ainsi pu mesurer l'impact de l'investissement sur les familles et l'évolution des situations. Ils le traduisent très clairement en termes de confiance et d'investissement dans leurs analyses, comme en témoignent leurs propos : « *L'éducateur est plus disponible pour « faire avec » ce qui mobilise les parents qui ensuite peuvent faire seuls* » ; « *Les parents prennent plus facilement conscience des difficultés et se mobilisent plus facilement* » ; « *La confiance s'instaure plus facilement du point de vue des familles* ».

Aucun placement n'a été décidé à l'issue des 8 mesures d'accompagnement intensives qui ont pris fin en 2018. Cela renforce notre hypothèse de départ selon laquelle un accompagnement intensif peut éviter un placement. »

Jean-Marie PRUNAYRE
Chef de service



L'équipe du service AEMO a accompagné 568 enfants en 2018

POLE ENFANCE-JEUNESSE

SERVICE EDUCATIF POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Créé en 2016, le Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés (SEMNA) de l'ANEF 63 a pour mission de protéger et accompagner les jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à leur majorité. L'équipe du SEMNA articule son action sociale autour des objectifs suivants :

- Accompagner le jeune dans la prise en charge et l'organisation de son quotidien
- Accompagner le jeune dans une démarche d'insertion scolaire ou de formation professionnelle pour préparer sa majorité
- Favoriser son insertion sociale par les loisirs, la culture et le soin
- Assurer une démarche préventive d'éducation et de suivi de la santé
- Accompagner ses démarches administratives dans le cadre de la régularisation de sa situation.

Depuis 2016, l'ANEF 63 bénéficie d'un agrément pour l'accueil, et l'hébergement de 40 jeunes.

Un important travail de partenariat est engagé par le service pour préparer la majorité des jeunes et ainsi éviter un basculement dans l'exclusion à 18 ans. Le SEMNA travaille également en lien étroit avec l'ensemble des structures et acteurs accueillant des Mineurs Non Accompagnés dans le Puy-de-Dôme.

NOS CHIFFRES CLES

**57 jeunes accompagnés en 2018,
logés dans 17 appartements en
cohabitation et 3 studios individuels
Une durée moyenne de séjour de 10
mois**

**Un âge moyen lors de la prise en
charge par l'ANEF 63 de 16 ans**

+ NOS PERSPECTIVES

Face à l'augmentation de la demande sociale pour les Mineurs Non Accompagnés dans le département du Puy-de-Dôme, l'ANEF 63 a pour projet d'étendre le SEMNA à l'accueil de 108 jeunes en 2019, en lien avec le Conseil départemental. Le service disposera de locaux autonomes et adaptés permettant d'organiser des ateliers collectifs et un accompagnement individuel des jeunes dans de meilleures conditions.

L'EQUIPE

**2 Educateurs spécialisés
1 Gestionnaire locative
1 Animatrice
1 Volontaire en Service Civique
1 Chef de service**

« Tout est perte, rupture avec les repères : il faut inscrire les jeunes dans une continuité en créant du lien. »

« Educateur spécialisé à l'ANEF 63 depuis 2002, et après plusieurs années passées au Foyer éducatif, j'ai intégré en 2017 le Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés.

Conjointement à la création de ce service avec le peu de moyens alloués, ce fut avant tout une rencontre avec des jeunes étrangers pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dans des conditions autres que celles des jeunes habituellement placés.

Il m'a fallu effectuer un décentrage, mettre de côté certaines représentations, sortir d'un cadre habituel de « savoir-faire » pour m'adapter aux demandes et aux attentes de ces jeunes, toutes considérées comme prioritaires et urgentes (formation, passeport, titre de séjour, carte vitale, hébergement). Au-delà de ce côté formel, accompagner ces jeunes, c'est être à l'écoute des risques cumulés d'un exil et leurs retentissements psychiques (cauchemars, troubles alimentaires, états dépressifs...).

Il s'agit de les accompagner à passer d'un cadre culturel d'origine, familial, linguistique à celui du pays d'accueil. Pourtant, quand je les écoute, je m'aperçois que chez eux tout est perte, rupture avec leurs repères culturels. Accompagner les jeunes, c'est leur permettre de préserver des liens avec le pays d'origine et de les inscrire dans une continuité en créant du lien avec, par exemple, des personnes ressources.

Pour y parvenir, nous tentons d'articuler la dimension politique avec la dimension culturelle au regard de la singularité de l'histoire du jeune. »

Pascal CITERNE
Educateur spécialisé



Rencontre des jeunes accompagnés par l'ANEF 63 avec les habitants de la commune de Saint-Priest-des-Champs



POLE HEBERGEMENT- LOGEMENT

Héberger, accompagner et apporter un soutien socio-éducatif, médical et psychologique aux personnes et familles éprouvant des difficultés à accéder ou à se maintenir dans un logement

CHIFFRES CLES 2018

- 2 500 Personnes accompagnées
- 194 Logements dans le Puy-de-Dôme et l'Allier
- 9 Etablissements et Services
- 75 Professionnels salariés
- 2 Comptables de Pôle
- 1 Directrice de Pôle
- 5,1 M€ de budget

« Je m'appelle Diane, j'ai 33 ans et suis arrivée à Clermont-Ferrand en 2016 après avoir fui la Côte d'Ivoire en 2013. J'étais à l'hôtel mais je n'avais pas d'assistante sociale. Je ne connaissais rien, ni personne. En juin 2018, j'ai obtenu le statut de réfugiée et j'ai rencontré l'ANEF 63 en juillet.

J'ai eu d'abord le service Urgence / 115 qui a fait une demande d'hébergement. Je suis restée trois semaines à l'hôtel puis j'ai été orientée vers le service Hébergement d'urgence / Logement temporaire et en même temps vers le SIAO. On a fait un dossier pour que j'obtienne un logement.

Un jour, Elise, mon assistante sociale, m'a appelée pour me dire que j'avais un appartement et m'a demandée si on pouvait aller le visiter. L'appartement m'a plu et j'ai emménagé un mois plus tard avec ma fille. Je suis en centre-ville, avec le tramway et il y a des crèches à côté, je suis soulagée. Aujourd'hui, je fais les démarches pour commencer une formation avec le PLIE et faire garder ma fille pour pouvoir débuter la formation. J'ai des projets pour travailler dans la coiffure ou en tant que garde d'enfants. Depuis que j'ai l'appartement, j'ai aussi pu prendre soin de moi, aller à l'hôpital.

Je suis accompagnée pendant 6 mois encore par l'ANEF 63, et je vois mon assistante sociale tous les 10 jours. Quand je vais à mes rendez-vous et que je ne comprends pas, je l'appelle. S'il y a un problème, je l'appelle. On est allé partout, elle m'a beaucoup aidée. Nous avons rencontré l'assistante sociale de secteur pour préparer la suite. Depuis que je suis rentrée à l'ANEF 63, tout a été réglé. Mon assistante sociale a réglé ma situation.

Aujourd'hui, tout va bien. J'aime bien Clermont-Ferrand, ça me convient bien, je me suis fait des amies, des connaissances, on se voit de temps en temps. »

(Propos recueillis)



« Aujourd'hui, j'ai fait les démarches pour commencer une formation. »

Diane,
accompagnée en 2018 par les services
SIAO / Urgence 115 et Hébergement
d'Urgence / Logement Temporaire
de l'ANEF 63

POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE

L'ESCALE DE LA CARTOUCHERIE

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Le Centre Hébergement et Réinsertion Sociale (CHRS) L'Escale de la Cartoucherie à Clermont-Ferrand est une structure d'hébergement sur un site collectif et en appartements diffus créé en 1974 et repris en 1991 par l'ANEF 63.

Le CHRS dispose de 101 places dont 4 places d'accueil d'urgence. Il accueille principalement des familles et des femmes avec ou sans enfants afin de leur permettre de retrouver une stabilité, et ainsi d'accéder à un projet de vie autonome, avec le soutien d'une équipe pluridisciplinaire.

L'équipe articule son accompagnement autour d'une approche globale, personnalisée et adaptée au parcours unique de chaque personne.

En 2018, l'équipe du CHRS a poursuivi ses actions partenariales au profit des personnes accompagnées, notamment : atelier d'apprentissage de la langue française avec le Relais Amical Malakoff Médéric du Puy-de-Dôme et atelier sport en partenariat avec le DAHLIR 63.

Face à la baisse de budget des CHRS, le poste de Référent logement a été supprimé en septembre 2018. L'ensemble des missions liées à l'accompagnement au logement a ainsi été réparti entre les membres de l'équipe.

NOS CHIFFRES CLES

**304 personnes accueillies en 2018,
dont 141 personnes accompagnées
en insertion**

**40 femmes victimes de violences
accueillies et 42 enfants, dont 10
âgés de moins de 3 ans**

**101 places d'hébergement, dont 4 en
accueil d'urgence**

**Une durée moyenne de séjour de 16
mois en insertion**

+ NOS PERSPECTIVES

Le CHRS L'Escale de la Cartoucherie entend poursuivre et développer ses actions partenariales pour s'inscrire davantage dans le territoire et favoriser l'insertion des publics accompagnés.

L'EQUIPE

8 Educateurs spécialisés

1 Assistante sociale

2 Conseillers en insertion

1 Référent logement

1 Psychiatre

1 Psychologue

3 Surveillants de nuit

3 Secrétaires

1 Chef de service

« Notre partenariat avec l'association DAHLIR 63 a des effets positifs sur l'accompagnement des personnes. »

« Educatrice au CHRS de l'ANEF 63 depuis 1995, je suis coordinatrice du dispositif DAHLIR (dispositif d'accompagnement de l'humain vers des loisirs intégrés et réguliers) depuis 4 saisons. Soutenu par la Direction Départementale de la Cohésion sociale du Puy-de-Dôme, ce dispositif propose la pratique régulière d'activités sportives adaptées et encadrées. Au CHRS, elles se déroulent le lundi matin pendant 1h30. Des collègues éducatrices se joignent aux séances qui sont de multi-activités. Le DAHLIR propose aussi un accompagnement pour la recherche et l'inscription dans un club ou une association pour une activité sportive ou culturelle.

L'objectif de l'action sport est de contribuer à remobiliser les personnes dans leur parcours global de réinsertion. Pour les bénéficiaires participant à l'action, l'activité sportive remonte souvent à leur scolarité. Leur participation peut revêtir plusieurs buts : s'inscrire dans une dynamique, retrouver une vie plus saine, maigrir, arrêt du tabac. Le sport fait partie d'un langage universel et chacun peut y trouver des bénéfices : temps de répit, meilleure estime de soi, reprise de confiance, moment de convivialité, prise de conscience de son corps et de son potentiel d'évolution...

Le partenariat avec l'association DAHLIR 63 a des effets positifs sur l'accompagnement des personnes car il constitue un accélérateur de confiance relationnelle. En premier lieu, l'intervention d'un professionnel extérieur amène un regard et un positionnement différent ou la plus-value est indéniable. L'intervenante du DAHLIR, Claire CORDELETTE, avec ses capacités relationnelles et professionnelles est un des éléments déterminant de la richesse des séances. Elle a toujours le souci de proposer des séances adaptées. Nous avons une meilleure connaissance des personnes en découvrant les potentiels mis à jour dans l'exercice d'une activité. A l'issue des séances, les participants expriment les bienfaits physiques et psychologiques rencontrés. Les séances leur permettent d'être moins isolés, de créer des liens au-delà de l'activité, d'être valorisés, de se dépasser, de prendre des initiatives. »

Fabienne DAUGE
Educatrice spécialisée



Séance de sport organisée avec les personnes hébergées au CHRS en partenariat avec l'association DAHLIR 63

POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT

POLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Projet cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Le Pôle d'Accompagnement vers l'Emploi (PAE) est un dispositif transversal de l'ANEF 63 rattaché au CHRS l'Escale de la Cartoucherie ayant pour objectif de permettre aux publics accompagnés par l'association et très éloignés de l'emploi d'élaborer un projet professionnel et de mettre en place les étapes pour le réaliser. L'action du PAE s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement individualisé destiné à faire émerger les qualités et à restaurer un sentiment de compétences.

Un accompagnement individuel

Le PAE propose un accompagnement technique à la recherche d'emploi et un travail autour de la réalisation du projet professionnel, en lien avec les partenaires de l'emploi. Il propose notamment la préparation du code de la route pour lever le frein de la mobilité.

Des actions collectives

En partenariat avec le Club des 1000, Corum St-Jean et le Secours Catholique, le PAE a organisé le Carrefour des métiers, permettant la rencontre avec les recruteurs. Le PAE assure également des permanences dans les services de l'ANEF 63 et a développé le projet de création d'un rucher permettant d'inscrire les participants dans une dynamique professionnelle.

NOS CHIFFRES CLES

51 personnes accompagnées en 2018, dont 60 % orientées par le CHRS l'Escale de la Cartoucherie
43 % des personnes allocataires des minimas sociaux
29 personnes ont accédé à un emploi ou d'une formation à l'issue de l'accompagnement

+ NOS PERSPECTIVES

En 2019, le Pôle d'Accompagnement vers l'Emploi souhaite développer une nouvelle approche du rucher, au profit des personnes accompagnées par l'ANEF 63.

Le Carrefour des métiers deviendra le Trio Pour l'emploi, en partenariat avec le Club des 1000 et le Secours Catholique. L'objectif est d'organiser un forum de l'emploi annuel autour d'un thème permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques du secteur concerné.

L'EQUIPE

2 Chargés de mission d'insertion et d'accompagnement professionnel
1 Chef de service (CHRS l'Escale de la Cartoucherie)

« Construire des passerelles pour permettre aux personnes en situation de précarité d'aller vers le monde de l'entreprise, et inversement. »

« Depuis de nombreuses années, le PAE co-organise le Carrefour des métiers, évènement visant la rencontre entre des demandeurs d'emploi et des recruteurs. L'organisation de cette manifestation nous permet également d'élargir et de fidéliser un réseau employeurs que nous pouvons mobiliser tout le reste de l'année pour les personnes que nous accompagnons.

Depuis 2017, nous avons souhaité changer la forme de cette manifestation en organisant 2 demi-journées de rencontres. La première est une information collective qui permet aux candidats d'affiner leur préparation aux entretiens d'embauche grâce aux conseils avisés de professionnels du recrutement. Lors de la deuxième journée, l'ensemble des candidats a rencontré dans un premier temps des acteurs institutionnels, puis dans un second temps les entreprises.

La force de cet évènement, tel que nous l'avons pensé est, en premier lieu, d'offrir aux candidats la possibilité d'accéder à un emploi, mais également, grâce aux partenaires mobilisés et investis, de trouver des solutions à court terme permettant de lever les freins à leur insertion professionnelle (mobilité, formation...). Ainsi, nous souhaitons qu'un candidat intéressé par le secteur d'activité mis en avant puisse trouver une réponse à sa demande, quelle qu'elle soit.

Il s'agit également de prouver qu'en ensemble (acteurs de l'action sociale, entreprises), il nous est possible de développer de l'intelligence collective et ainsi créer les liens nécessaires facilitant la réalisation de chacun.

Le PAE construit des passerelles permettant aux personnes en situation de précarité d'aller vers le monde de l'entreprise et inversement. »

Grégory LANZETTA
Stéphane BARDOUL
Chargeés de mission d'insertion et d'accompagnement professionnel



Entretien dans les locaux du Pôle d'Accompagnement vers l'Emploi

POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT

SERVICE INTEGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION / INSERTION

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) / Insertion organise l'orientation des usagers vers des places disponibles d'hébergement d'insertion (CHRS, Stabilisation et Allocation Logement Temporaire) et de logements accompagnés (Résidences accueil, Maisons relais, Intermédiation locative).

Acteur majeur de la mise en œuvre du plan « Logement d'abord »

Le SIAO Insertion a pour missions de recenser les places disponibles, de coordonner les acteurs de l'hébergement et du logement dans le département du Puy-de-Dôme en tenant compte de la spécificité des publics. L'équipe assure une évaluation sociale des personnes en les accompagnant jusqu'à l'obtention d'un logement pérenne, en mobilisant l'ensemble des acteurs. Le service constate un temps d'attente moyen toujours plus élevé entre la demande et l'entrée en hébergement : en 2018, il était de 90 jours.

En 2018, l'ANEF 63 a participé à la mise en œuvre de la plateforme de gestion de l'activité du SIAO sur le département en mobilisant les compétences de l'équipe du SIAO Insertion.

Le service a également entrepris la réfection de son espace d'accueil, en créant notamment un espace pour les enfants.

NOS CHIFFRES CLES

1486 personnes accompagnées en 2018, dont 399 enfants, dans le cadre de 966 demandes d'hébergement / logement
728 partenaires à coordonner sur l'application SI SIAO
79 % des demandes concernaient des personnes isolées
67 % des personnes sorties du dispositif d'hébergement ont bénéficié d'un logement pérenne

+ NOS PERSPECTIVES

Acteur pivot de l'hébergement et du logement adapté dans le département, le SIAO Insertion entend développer toujours plus la coordination de l'ensemble des acteurs pour garantir la mise en œuvre du plan « Logement d'abord ».

L'EQUIPE

1 Educatrice spécialisée
2 Assistants sociaux
2 Agents administratifs
1 Psychologue
1 Chef de service mutualisé avec le service Accompagnement Social Lié au Logement

« J'ai effectué une mission de 6 mois pour déployer la plateforme de gestion de l'activité des SIAO dans le Puy-de-Dôme »

« J'ai intégré l'ANEF 63 comme agent administratif en janvier 2010 puis rejoint le SIAO Insertion en 2011. J'ai notamment pour mission l'accueil et l'information des usagers accompagnés par le service. C'est un public en grand désarroi qui se présente à nous, sans logement et en grande difficulté sociale. Nous devons les informer de leurs droits, les orienter vers les services sociaux adaptés à leur situation familiale afin qu'une demande d'hébergement ou de logement accompagné puisse être instruite.

J'assure également une mission de veille sociale en réalisant un baromètre trimestriel de l'activité du SIAO pour les partenaires et financeurs et travaille étroitement en lien avec les collègues travailleurs sociaux, en apportant un soutien à l'équipe dans le suivi des dossiers et l'utilisation de l'application SI SIAO, plateforme nationale de gestion de l'activité des SIAO de France.

Le SI SIAO est en effet entré en fonction dans le département du Puy-de-Dôme au 1^{er} janvier 2018 et j'ai été détachée du service pour effectuer une mission de 6 mois comme administrateur territorial afin de déployer le SI SIAO 115 et le SI SIAO Insertion sur le territoire. Il s'agit d'une application web gratuite, fonctionnant sur tous les navigateurs et financée par l'Etat, destinée à harmoniser la pratique des partenaires prescripteurs et hébergeurs.

Ma connaissance des partenaires et dispositifs m'a permis de mobiliser un grand nombre de partenaires pour la mise en place de l'outil : le succès du déploiement de l'application SI SIAO a reposé sur une coordination entre les services de l'Etat et de l'ANEF 63. »

Zackia MARES-THEODORE
Agent administratif



NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) / Urgence 115 de l'ANEF 63 assure deux missions complémentaires :

La gestion de la plateforme téléphonique d'urgence « 115 »

Le 115 (numéro gratuit) assure une écoute et un soutien téléphonique aux personnes sans hébergement 7j/7 et 24h/24. Il a un rôle de gestion, d'attribution et de coordination des places d'hébergement d'urgence dans le département du Puy-de-Dôme. L'ANEF 63 assure la gestion du 115 dans le département du Puy-de-Dôme depuis 2002.

Le Service Urgence

Les travailleurs sociaux assurent un accueil physique auprès des personnes qui ont sollicité le 115. Ils étudient chaque situation et recueillent les informations nécessaires afin de faire une évaluation sociale globale (emploi, santé, etc.) et proposer une orientation adaptée à la situation de la personne en difficulté d'hébergement. Chaque personne accueillie se voit proposer l'accompagnement d'un travailleur social référent.

NOS CHIFFRES CLES

30 184 Appels au 115 dont 26 104 pour une orientation

830 Personnes hébergées par jour en moyenne sur l'année

766 Rendez-vous d'accompagnement assurés par le Service Urgence

+ NOS PERSPECTIVES

Interface entre l'Etat et les besoins de terrain dans le cadre de la gestion du SIAO Urgence 115, l'ANEF 63 s'engage à poursuivre l'amélioration de la coordination des acteurs de la veille sociale et l'attribution des places d'hébergement d'urgence.

Le Service entend également participer à la fluidité du dispositif « Logement d'abord » et contribuer à l'observation locale de l'hébergement d'urgence.

L'EQUIPE

4 Travailleurs sociaux

7 Agents administratifs

1 Chef de service

« L'écoute est éprouvante, tant la détresse des personnes victimes de violences est perceptible. »

« Le 115 porte le plus grand intérêt à la prise en charge des femmes et des hommes victimes de violences sans solution d'hébergement. L'écoutant 115 se doit d'apporter une écoute attentive et réactive. Cette écoute est souvent éprouvante tant la détresse de la victime est perceptible. Ce sont des échanges téléphoniques qui imposent à l'écoutant 115 de devoir à la fois apporter des conseils et pouvoir recevoir le plus d'informations possible pour permettre de mettre en place les solutions les plus appropriées à chaque situation.

Tout en gardant à l'esprit la mise à l'abri urgente de la personne, l'écoutant se doit de veiller à la sécurité physique de celle-ci et veiller à bien comprendre où se trouve la victime, où se trouve le conjoint violent et, s'il y a des enfants à prendre en charge, où sont les enfants. Les personnes victimes de violences sont orientées sur des dispositifs adaptés permettant un suivi et un accompagnement social. L'objectif étant bien évidemment la mise à l'abri, le choix du dispositif revient à l'écoutant. Durant l'échange téléphonique, il doit pouvoir déterminer, le profil de la victime, la récurrence possible des violences qu'elle subit, le profil psychologique du conjoint et sa connaissance du territoire déterminent un lieu géographique, un type d'hébergement et l'accompagnement social qui en découle.

Chaque écoutant 115 est sensibilisé aux informations qu'il peut ou non communiquer, c'est d'autant plus vrai dans le cadre d'une prise en charge d'une personne victime de violence.

Une fois sur le dispositif 115, les personnes victimes de violences seront accompagnées tout au long de leur parcours dans leurs démarches, avec comme objectif final un accès à un nouveau logement. »



Equipe du SIAO / Urgence 115

Ecoutant 115 au SIAO Urgence / 115

POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) est une mesure d'accompagnement financée par le Fonds Solidarité Logement du département du Puy-de-Dôme, portée par un service dédié à l'ANEF 63.

L'ASLL a pour objectif de favoriser l'insertion des ménages rencontrant des obstacles pour accéder ou se maintenir dans leur logement en raison d'un cumul de difficultés financières et sociales.

Le service s'adresse aux ménages de tous âges orientés par le Fonds Solidarité Logement, présentant des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement : celles-ci peuvent être d'ordre budgétaire, mais aussi relationnel ou encore d'appropriation du logement et/ou de l'environnement.

L'ASLL consiste en un accompagnement spécifique exercé par un travailleur social qui assure un accompagnement centré sur le logement dans le cadre de mesures liées à la recherche, à l'accès ou au maintien dans le logement.

En 2018, le service a constaté une complexification des situations du fait de l'émergence d'un public retraité aux problématiques multiples et d'une hausse des situations d'insalubrité et d'inadaptation des logements.

NOS CHIFFRES CLES

**170 ménages accompagnés en 2018,
dont 111 orientés par le Conseil
départemental du Puy-de-Dôme**
**45 % des mesures concernaient la
recherche de logement**
**37 % des ménages suivis sont des
familles monoparentales**
**46 ménages ont été relogés, dont 41
dans le parc public**

+ NOS PERSPECTIVES

Le service ASLL entend poursuivre le développement du partenariat interne avec les autres services de l'ANEF 63 pour la mise en place d'actions collectives communes : actions d'insertion dans la cité par le biais de la culture ou, notamment, liées au budget et à la maîtrise des dépenses d'énergies.

L'EQUIPE

2 Educatrices spécialisées
1 Assistante sociale
1 Psychologue
1 Secrétaire
**1 Chef de service mutualisé avec le
Service Intégré d'Accueil et
d'Orientation / Insertion**

« Nous constatons une augmentation des situations de locataires vivant dans des logements extrêmement dégradés. »

« Assistante sociale à l'ASLL de l'ANEF 63 depuis bientôt 5 ans, j'interviens au domicile des personnes accompagnées par le service. Un contrat tripartite est signé au début de l'accompagnement avec le service social qui instruit la demande et la personne ayant sollicité l'accompagnement.

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des situations de locataires vivant dans des logements extrêmement dégradés.

Prenons l'exemple de Mme R. Locataire auprès d'un bailleur social depuis plus de vingt ans, son voisinage se plaignait de façon récurrente de nuisances olfactives. Les services d'hygiène de la ville étaient intervenus à plusieurs reprises et Mme R adhérait enfin à l'idée d'un relogement. Etant donné l'encombrement et la dégradation du logement, un important travail en réseau a été mené avec les acteurs sociaux et médicaux afin de prendre en compte la problématique spécifique de Mme R. Notre objectif était de trouver une solution satisfaisante pour Mme R, qui souhaitait conserver une part importante de ses objets, et la nécessité de préparer son déménagement. Il a été nécessaire de laisser Mme R prendre le temps d'investir son logement et d'apprendre à l'entretenir afin qu'aucune nuisance ne soit créée. Au terme d'un accompagnement de 18 mois, Mme R se sent bien dans son logement, qui n'est que partiellement encombré, et nous avons pu faire le lien avec une association afin qu'elle soit soutenue dans l'entretien du jardin de sa maison.

L'augmentation de ce type de situation a permis à l'équipe ASLL de mener une réflexion qui a abouti à une demande de formation collective spécifique. »

Bénédicte COURTADON
Assistante sociale



L'équipe du service ASLL intervient au domicile des personnes accompagnées

POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT

HEBERGEMENT D'URGENCE / LOGEMENT TEMPORAIRE

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Créé en 2016 , le service Hébergement d'Urgence / Logement Temporaire de l'ANEF 63 a pour objectif de proposer une alternative aux structures d'hébergement d'urgence existantes couplée d'un accompagnement social global. Son action s'inscrit dans le cadre du plan « Logement d'abord ».

L'objectif : permettre le retour vers un logement autonome et pérenne grâce à un accompagnement social dédié.

L'orientation des personnes vers le dispositif de l'hébergement d'urgence est effectuée sur proposition du SIAO Urgence / 115.

Le service offre également des solutions de logements temporaires pour les personnes orientées par le SIAO Insertion, dans le cadre des commissions d'attribution des places d'hébergement / logement dans le département du Puy-de-Dôme : baux glissants, intermédiation locative et Allocation Logement Temporaire. Le service se complète également d'un dispositif d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA). Les personnes sont orientées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Le service mobilise un parc de plus de 100 logements dans la métropole clermontoise, à Riom, Issoire et Thiers.

NOS CHIFFRES CLES

300 personnes accompagnées, hébergées dans plus de 100 logements, dont 75% du parc privé. Une durée d'occupation moyenne de 10 mois sur les appartements d'urgence. 80 % de sortie positive vers un logement autonome ou accompagné.

+ NOS PERSPECTIVES

En 2019, l'ANEF 63 développera le dispositif dédié à l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA).

L'EQUIPE

**2 Conseillères en Economie Sociale et Familiale
4 Educateurs spécialisés
2 Gestionnaires locatifs
1 Comptable
1 Secrétaire
1 Chef de service**

« Nous offrons un espace de transition, de (re)construction, au-delà du simple accompagnement du parcours résidentiel. »

« Depuis de nombreuses années, l'ANEF 63 a fait le choix de l'accueil en hébergement diffus avec l'ouverture d'appartements en ville pour son Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Le service Hébergement d'Urgence / Logement Temporaire confirme cette orientation pour l'ensemble des logements proposés.

La complémentarité des dispositifs d'accueil du service Hébergement d'Urgence / Logement Temporaire permet aux personnes concernées de s'insérer dans un parcours résidentiel souple et adapté aux nécessaires mouvements et progressions des situations personnelles de chacun au fil du temps. Le logement en diffus protège et favorise l'anonymat des personnes victimes de violences par exemple, évite la stigmatisation et favorise la mixité sociale en permettant à chacun de s'inscrire dans son environnement, par la nécessaire prise d'autonomie des personnes

La pratique de l'accueil en logement diffus place les personnes et ménages en situation d'habitat, au plus près de la réalité. Nous offrons un espace de transition, d'évaluation et de (re)construction au-delà du simple accompagnement du parcours résidentiel.

Pour exemple, la situation de Sofia, 22 ans, jeune femme ultramarine vulnérable et sans ressource, sans aucun soutien familial, « ballotée » sur des hébergements de dépannage en métropole une année durant, a été accueillie sur le dispositif ALT jeunes. Elle a pu gagner en estime de soi, en maturité et en autonomie pour intégrer une formation professionnelle en alternance rémunérée, qui lui a permis d'entrer sur le dispositif intermédiation locative il y a quelques mois, pour aujourd'hui accéder à un logement pérenne auprès d'un bailleur social.

L'accueil en logement diffus rassure : d'une part les familles par leurs capacités à intégrer un logement autonome et d'autre part les bailleurs par cette expérimentation validée de l'habitat. »

**Equipe du service
Hébergement d'Urgence /
Logement Temporaire**



Réunion d'une partie de l'équipe du service Hébergement d'Urgence / Logement Temporaire

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de Vichy, ouvert 24h/24, est composé d'une structure d'hébergement collectif et de 6 appartements en diffus. Il poursuit trois missions :

Mission Insertion

Le CHRS accueille les personnes et familles en graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé et d'insertion jusqu'à ce qu'elles puissent accéder ou retrouver leur autonomie. L'équipe du CHRS assure un soutien et un accompagnement social global, en proposant des ateliers collectifs visant à restaurer la confiance en soi, intitulés : « T'es cap ».

Mission Urgence

Le CHRS assure un accueil immédiat et inconditionnel pour permettre aux personnes sans solution d'hébergement de bénéficier d'un hébergement d'urgence et d'une première évaluation médicale, psychique et sociale.

Accueil des personnes victimes de violences conjugales

Dans le cadre de sa mission Urgence, le CHRS met à disposition une chambre pour assurer la mise à l'abri des personnes victimes de violences et de leurs enfants.

NOS CHIFFRES CLES

**233 Personnes hébergées en 2018
dont 167 accueillies en CHRS
Urgence, soit 2 069 nuitées
15 Femmes victimes de violences conjugales et 8 enfants accueillis
65 % des personnes hébergés en CHRS Insertion âgées de moins de 25 ans**

+ NOS PERSPECTIVES

L'équipe du CHRS mettra en œuvre une expérimentation autour de l'éviction du conjoint violent et poursuivra son implication sur le territoire de Vichy. Le CHRS développera des partenariats pour adapter son offre aux besoins non couverts pour des publics spécifiques, notamment pour les personnes SDF vieillissantes et les sortants de prison.

L'EQUIPE

**4 Educateurs spécialisés
1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale
1 Animatrice
1 Assistant social
1 Psychologue
3 Surveillants de nuit
1 Secrétaire
1 Comptable
1 Chef de service et 1 Adjoint**

« T'es cap : des défis pour restaurer l'estime de soi. »

« Les personnes que nous accompagnons ont des parcours de vie douloureux, parsemés d'échecs qui ont eu de graves répercussions sur leur estime de soi. Des échanges quotidiens avec les résidents ont permis de cerner différentes problématiques et de constater que nombreux sont ceux qui se dévalorisent que ce soit dans les actes de la vie quotidienne et professionnelle mais aussi dans le cadre des loisirs. Beaucoup estiment qu'ils ne sont pas capables et qu'ils n'y arriveront pas. Cette réalité influe directement sur leur projet de réinsertion.

L'équipe éducative a donc mis en place des ateliers « T'es cap » pour les personnes accompagnées dans le cadre du CHRS et des LHSS de Vichy, pour permettre aux personnes de se prouver qu'elles ont les capacités d'aller au-delà de leurs difficultés : des défis pour restaurer l'estime de soi et une confiance en eux dans différentes sphères de leur vie.

« T'es cap » propose notamment des activités sous les thèmes suivants : *T'es cap... d'aller voir ailleurs* (balade, vélo, découverte du territoire), *T'es cap... de t'exprimer* (café débat, atelier conte-écriture), *T'es cap... d'être solidaire* (nettoyons la nature, participation au vivre ensemble....)...

Toutes ses actions sont en cohérence avec l'équipe éducative. C'est un appui pour le projet d'accompagnement personnalisé.

Le but final étant de les revaloriser en les aidant à s'ouvrir vers l'extérieur pour créer des répercussions positives sur leur insertion sociale et professionnelle. Toutes ces activités sont portées par un projet institutionnel qui les réunit. »

Nadia LARAB
Animatrice

Elise REVERET
Educatrice spécialisée



L'équipe du CHRS de Vichy

POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT LITS HALTE SOINS SANTE VICHY

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS) sont une structure collective composée de 8 chambres dédiées dans le bâtiment du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de Vichy.

Les LHSS s'adressent à toute personne ne disposant pas de domicile dont la pathologie ou l'état général, somatique et/ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée (personnes handicapées, personnes âgées). Ils ont pour objectif de permettre aux personnes présentant une pathologie aiguë de recevoir des soins médicaux et paramédicaux, qui leur seraient dispensés à domicile si elles en disposaient.

Favoriser l'accès aux soins et aux droits

L'absence ou la faiblesse des ressources, associées à un hébergement précaire, rendent en effet difficile la prise en charge sanitaire, ainsi que la réalisation de soins à l'extérieur. Les LHSS offrent ainsi à la personne un temps de répit et la possibilité de bénéficier d'un accompagnement global grâce à une équipe pluridisciplinaire. L'autonomie administrative et le relogement figurent parmi les premiers objectifs de l'accompagnement social.

L'équipe a bénéficié de nombreuses formations en 2018, et contribué à la formation de futurs professionnels.

NOS CHIFFRES CLES

23 demandes reçues en 2018, dont 9 issues du Centre hospitalier de Vichy
16 personnes accueillies, dont 20 % de personnes retraitées
25 % des personnes accueillies sans ressource à l'entrée en LHSS
3/4 des personnes accompagnées présentaient une dépendance nécessitant un traitement adapté
Une durée moyenne d'accompagnement de 7 mois

+ NOS PERSPECTIVES

Accentuer la sensibilisation des partenaires et prescripteurs.

Travailler à l'articulation avec le service des Appartements de Coordination Thérapeutique créé en 2019.

L'EQUIPE

1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale
1 Animatrice
1 Infirmière
1 Médecin
1 Psychologue
1 Comptable
1 Surveillant de nuit
1 Secrétaire
1 Chef de service et 1 Adjoint

« Nous proposons des ateliers de prévention ludiques et innovants pour mieux sensibiliser les patients. »

« J'ai rejoint l'ANEF 63 le 1^{er} juillet 2015 en tant qu'infirmière sur le dispositif des Lits Halte Soins Santé. Mon rôle premier est de répondre aux prescriptions du médecin, en assurant l'ensemble des soins infirmiers. Pour garantir un suivi, j'accompagne les patients lors des rendez-vous paramédicaux à l'extérieur.

J'organise également des actions de prévention santé avec les personnes hébergées, en lien parfois avec Annie, Conseillère en Economie Sociale et Familiale sur le service. L'objectif est d'aborder différents sujets (hygiène bucco-dentaire, diabète, canicule, anti-stress...) en essayant de proposer des formats ludiques et innovants destinés à mieux sensibiliser les patients. L'équipe du CHRS appuie énormément notre travail, en étant présente notamment les soirs et week-ends pour les soins et les repas. Sans eux, la prise en charge ne serait pas optimale.

Les personnes nous sont orientées par le SI SIAO. Une évaluation sociale et médicale est réalisée par le médecin et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale, et nous nous déplaçons à l'hôpital si nécessaire pour rencontrer les patients. Le délai initial d'hébergement était de deux mois, mais est, depuis 2016, renouvelable autant de fois que le nécessite l'état sanitaire de la personne. La prise en charge peut donc durer plusieurs mois. Ce qui diffère par rapport aux autres services est qu'on peut accueillir toute personne, quelle que soit sa situation administrative. Malheureusement, nombreuses sont celles qui, n'ayant aucun statut administratif, repartent sur le dispositif 115 en fin de prise en charge car aucune solution de logement ne peut leur être proposée.

En début d'année 2018, nous avons répondu à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé de l'Allier pour développer des Appartements de coordination thérapeutique à Vichy. En 2019, à l'ouverture, je serai donc également infirmière coordinatrice sur ce dispositif. »



Maïté GAUTHEY
Infirmière

POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT

POLE DE SANTE PUBLIQUE DE VICHY

En partenariat avec le Centre Hospitalier et le Centre communal d'action sociale de Vichy.
Projet soutenu par la Fondation de France et le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

Le Pôle de Santé Publique (PSP) de Vichy a ouvert ses portes le 4 novembre 2016, suite à la volonté de trois institutions d'agir ensemble au bénéfice des personnes en situation de précarité et/ou en voie de précarisation sur le territoire de Vichy Communauté : l'ANEF 63, le Centre communal d'action sociale de Vichy et le Centre Hospitalier de Vichy.

Le PSP poursuit 4 objectifs principaux :

1. Faciliter l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des personnes en situation de précarité ;
2. Promouvoir la santé dans le cadre d'actions collectives d'information et d'éducation pour la santé et de prévention ;
3. Assurer la coordination des différents partenaires autour du parcours individualisé de soins ;
4. Contribuer au rôle de veille et d'alerte.

L'accompagnement global proposé par les partenaires du PSP (social, médical, infirmier et psychologique) permet de toucher des publics jusqu'alors très éloignés du soin.

En 2018, le PSP a remporté une mention dans la catégorie « Coopération et ouverture sur le territoire » dans le cadre du 14e Trophée Direction[s].

NOS CHIFFRES CLES

336 personnes accompagnées en 2018, dont 67 % n'avaient pas de médecin traitant avant le premier rendez-vous
59 % des personnes âgées de moins de 35 ans et 22 % sans hébergement
44 % des patients orientés par des services de demandeurs d'asile

+ NOS PERSPECTIVES

Développer l'information et la communication autour du dispositif, développer le partenariat avec les institutions en charge de l'accompagnement des personnes migrantes pour améliorer le suivi médical.

Mettre en œuvre des actions de prévention pour améliorer la prise en charge sociale et médicale des patients.

L'EQUIPE

1 Infirmière (Centre communal d'action sociale de Vichy)
1 Médecin (Centre hospitalier)
1 Assistante sociale (Centre hospitalier)
1 Psychologue (ANEF 63)
1 Secrétaire (ANEF 63)
3 Cadres coordinateurs partenaires

« La pluridisciplinarité de l'équipe du Pôle de Santé Publique : un atout dans le parcours de soin du patient. »

« En tant que psychologue, il est fondamental de prendre en compte l'environnement social de mes patients. En effet, comment aider efficacement une personne en souffrance psychique si je sais qu'elle n'a par ailleurs aucune ressource pour manger, qu'elle a des dettes ou qu'elle est malade mais ne peut pas voir un médecin ? Au Pôle de Santé Publique, il me suffit de traverser le couloir, de présenter mes patients à mes collègues, qui mettront tout en œuvre pour trouver des solutions concrètes qui amélioreront leurs conditions de vie.

La plus-value du Pôle de Santé Publique est d'avoir la possibilité de proposer aux patients que nous accompagnons une approche globale, sur mesure, et évolutive en fonction des besoins exprimés par la personne ou que nous identifions. Comme une boîte à outil, nous proposons d'utiliser les compétences et savoirs faire de l'équipe médicale et sociale dans un lieu unique que nous avons voulu chaleureux et bienveillant.

Par ailleurs, en complément des entretiens individuels, je propose également avec des intervenants extérieurs des ateliers collectifs à médiation comme l'écriture, la socio-esthétique, la relaxation, la photothérapie...

La santé et le bien-être sont pensés comme un tout. Cette prise en charge biopsychosociale sur un même lieu est donc un atout majeur afin de garantir un étayage sécurisant et pérenne du parcours de soin. »

Estelle GOASGUEN
Psychologue clinicienne



Cérémonie de remise du Trophée Direction[s] le 28 novembre 2018 à Paris ©Direction[s] www.directions.fr

POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT

INTERMEDIATION LOCATIVE VICHY

NOTRE MISSION, NOS ACTIONS

L'intermédiation locative est un dispositif permettant de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur par l'intervention d'un tiers social : l'ANEF 63, locataire, met ainsi à disposition du ménage un logement en assurant le paiement des loyers et la remise en état. En parallèle, un accompagnement social est assuré par un travailleur social.

Le service d'Intermédiation locative de Vichy a pour mission d'accompagner les personnes sans logement et identifiées comme prioritaires dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées vers l'accès et le maintien dans le logement afin que ces dernières deviennent autonomes dans la prise en charge de leur logement et puissent accéder au logement ordinaire.

Le service a été lancé fin septembre 2018 avec un objectif de captation de 23 places. La priorité a été mise sur le recrutement de l'équipe, l'installation d'un bureau au sein de l'Atrium de Vichy ainsi que la captation et l'équipement des appartements.

Pour promouvoir le dispositif, le service a également développé des outils d'information et de communication destinés aux partenaires.

NOS CHIFFRES CLES

4 appartements captés auprès de bailleurs privés et équipés en 2018 sur le territoire de Vichy

Communauté et 5 en cours au 31 décembre 2018

Des déductions fiscales pour les bailleurs pouvant aller jusqu'à 85% du montant des revenus locatifs

1 personne accompagnée en 2018 suite au lancement fin septembre

+ NOS PERSPECTIVES

En 2019, le service entend poursuivre la captation et l'équipement des appartements, en développant la communication auprès des partenaires sur la création de ce nouveau dispositif et en développant le nombre de places sur le reste du département.

Face au développement des actions menées à Vichy, l'ANEF 63 souhaite transférer le service en un lieu central dans le département de l'Allier.

L'EQUIPE

1 Gestionnaire locatif

1 Conseillère en économie sociale et familiale

1 Chef de service

« J'assure aussi un rôle de conseil sur les économies d'énergies auprès des sous-locataires. »

« Mon métier au quotidien est d'assurer la gestion des biens locatifs en diffus c'est-à-dire dispersés dans la ville. Pour cela, il s'agit d'accompagner les sous-locataires dans l'occupation d'un logement avec les règles de bonnes conduites (respect, discrétion) afin que leur accompagnement dans ce logement se passe pour le mieux. J'assure aussi un rôle de conseil sur les économies d'énergies. En effet, les sous-locataires prennent à leurs charges les frais liés aux énergies, il faut donc les sensibiliser aux coûts.

Pour entrer en relation avec les propriétaires, finalement cela s'est fait plus facilement que je ne le pensais. En effet, que ce soit via Internet ou les affiches de bien à louer sur les immeubles, il est assez facile de se mettre en relation avec des bailleurs privés.

Des lors que je leur annonce que le paiement est effectué par l'ANEF 63 tous les mois, qu'il y ait un locataire ou non dans le logement, et que je suis le seul intermédiaire, les bailleurs voient dans ce discours des risques locatifs minimes. D'autant plus avec la présence d'un service technique qui peut intervenir sur des petites problématiques ou encore pour effacer, supprimer de petites dégradations.

Certains bailleurs sont ravis de pouvoir aider de cette façon des personnes en difficultés sociales et préfèrent travailler avec une association de professionnels qui assure une gestion optimale de leur bien et qui permet d'aider et accompagner les personnes. »

Loïc BARTOLOMEU
Gestionnaire locatif





DIRECTION GENERALE

Siège associatif, supports techniques et administratifs



L'EQUIPE

- 1 Directeur général**
- 1 Assistante de direction**
- 1 Assistante Ressources Humaines**
- 1 Chef de service financier**
- 2 Contrôleurs de gestion**
- 2 Comptables**
- 1 Chef de projet Développement associatif et communication**
- 1 Chef de service technique**
- 5 Agents techniques**

« J'ai intégré l'ANEF 63 en 2017 après avoir travaillé plus de 17 ans dans le secteur privé. Mon travail au quotidien consiste à être au contact des services, des partenaires et à assurer l'ensemble des démarches administratives permettant à la direction générale de se consacrer pleinement à la réalisation de ses missions. Je sens que mon travail a du sens, car il joue un rôle dans l'organisation, la vie de l'association et qu'il peut donc avoir un impact pour les personnes que nous accompagnons. En tant que salariée, je suis fière d'apporter une pierre à cet édifice. »

Christine GENESTE-MOULIN
Assistante de direction



SERVICES ADMINISTRATIFS

Contrôle de gestion, paye, comptabilité, ressources humaines et communication, l'ANEF 63 s'est dotée de fonctions administratives nécessaires à la bonne réalisation de ses activités sociales sur le terrain et au développement de ses actions. Le siège associatif, composé d'une équipe de neuf salariés, est installé au 34, rue Niel à Clermont-Ferrand.

SERVICE TECHNIQUE

Rattachés à la direction générale de l'association, les agents du service technique interviennent sur l'ensemble des 194 logements répartis dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier, ainsi que dans les différents locaux de l'association. Ils assurent l'aménagement, la maintenance et les travaux de réparation de l'ensemble de ces sites. L'atelier technique est situé au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale L'Escale de la Cartoucherie à Clermont-Ferrand. Support technique à l'intervention sociale de l'ANEF 63, le service permet d'offrir les garanties d'un hébergement / logement de qualité pour les personnes accompagnées par l'association.

LA PARTICIPATION AUX RESEAUX

L'ANEF 63 inscrit ses actions dans un cadre partenarial et de réseaux. Elle est membre de la fédération *anef*, adhérente à l'URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes.



La fédération *anef* regroupe dix associations à but non lucratif unies par un esprit d'entraide et le but d'accompagner les personnes les plus démunies par un accompagnement fondé sur leurs capacités.

Les associations membres de la fédération partagent une charte qui exprime des valeurs portées depuis la création de l'ANEF en 1952.

La fédération *anef*, ce sont 10 associations et 900 salariés qui interviennent dans 25 territoires en France métropolitaine. Chaque association agit dans les champs du logement (urgence et insertion) et de la protection de l'enfance.

La fédération *anef*, reconnue d'utilité publique, est présidée par François ROCHE, président de l'ANEF 63.

En 2018, l'ANEF 63 a participé aux conseils d'administration et à l'Assemblée générale de la Fédération.

Plus d'informations sur le site de la Fédération : www.federation-anef.fr

URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes



L'ANEF 63 est adhérente à l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux Auvergne-Rhône-Alpes (URIOPSS ARA).

L'URIOPSS ARA regroupe 434 organismes privés à but non lucratif (associations, mutuelles, fondations) et les 1314 établissements et services qui leurs sont rattachés, couvrant dans toutes leurs diversités, le champ de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale. 71 organismes sont adhérents dans le département du Puy-de-Dôme.

L'URIOPSS ARA a pour mission de représenter les adhérents auprès des pouvoirs publics, de développer le réseau partenarial de ses membres et de participer à l'animation territoriale. Elle apporte également un soutien individuel aux adhérents.

Gilles LOUBIER, Directeur général de l'ANEF 63, siège au conseil d'administration de l'URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes au titre de la Lutte contre les exclusions. Par ailleurs, il participe au groupe Lutte contre les exclusions et au comité Alerte national au sein de l'UNIOPSS.

Plus d'informations sur le site de l'URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.uriopss-ara.fr>

En 2018, l'ANEF 63 adoptait un nouveau projet associatif (2018-2020) fixant des objectifs à court, moyen et long termes. Dans le cadre de la réalisation du plan d'action, l'ANEF 63 entend mener différentes actions en 2019.

Modifier les statuts de l'association pour développer l'engagement collectif

Poursuivant l'objectif d'ouvrir l'adhésion aux salariés, bénévoles et personnes accompagnées par l'ANEF 63, l'association adoptera de nouveaux statuts qui permettront de transformer en profondeur sa gouvernance et d'offrir à chacun la possibilité de porter les actions de l'ANEF 63 en devenant adhérent pour intégrer l'Assemblée générale et le conseil d'administration.

Développer nos actions et notre visibilité, engager de nouveaux partenariats

Acteur majeur de l'action sociale dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier, l'ANEF 63 souhaite développer ses actions pour répondre à l'évolution et l'augmentation des besoins sociaux sur ces territoires. Elle s'engagera dans une démarche d'innovation, de recherche de financements et de partenariats et développera sa communication externe (réseaux sociaux, site Internet, relations presse).

Engager une réflexion interne à l'ANEF 63 sur l'évolution du travail social et la réorganisation de l'association

Face au développement de l'association, l'ANEF 63 lancera deux études internes en 2019 : une recherche-action collaborative sur l'évolution du travail social à l'ANEF 63 et une étude permettant d'envisager un nouveau schéma organisationnel et de gouvernance pour les 5 années à venir.

Garantir la conformité de l'activité de l'ANEF 63 au RGPD

Renforçant la professionnalisation de son action, l'ANEF 63 mettra tous les moyens en œuvre pour garantir la conformité de ses activités au Règlement Général de Protection des Données.

Faire valoir notre expertise et participer à la mise en œuvre des politiques publiques

S'appuyant sur une expertise de terrain de près de 70 ans dans les champs de l'insertion par le logement et de la protection de l'enfance, l'ANEF 63 entend s'engager dans une démarche de partenariat avec les pouvoirs publics pour adapter le service aux publics et participer à la mise en œuvre des politiques publiques sur les territoires.

NOS PARTENAIRES

L'ANEF 63 remercie l'ensemble des partenaires publics et privés engagés à nos côtés pour soutenir les actions de notre association.



Préfecture
de l'Allier



Union Européenne



La Fondation de toutes les causes

Nos actions sont également réalisées avec le soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Particuliers ou entreprises, engagez-vous à nos côtés !

Pourquoi soutenir l'ANEF 63 ?

A titre d'exemple, 80% des 300 personnes accompagnées par le service Hébergement d'urgence / Logement temporaire de l'ANEF 63 en 2018 sont devenues locataires après 10 mois d'accompagnement social et sont sorties du dispositif de l'urgence sociale. **Soutenir l'ANEF 63, c'est permettre le développement de nos actions pour accompagner les personnes en situation d'exclusion jusqu'à leur autonomie !**

Comment nous soutenir ?

L'ANEF 63 est une association reconnue d'intérêt général habilitée à recevoir des dons de particuliers et du mécénat d'entreprises, en application des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts. Vos dons ouvrent droit à réduction fiscale, à hauteur de :

- 66% pour les particuliers, dans la limite de 20 % du revenu imposable
- 60% pour les entreprises, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaire HT

Plus d'informations : <https://anef-puy-de-dome.org/faire-un-don/>



34, rue Niel
63100 Clermont-Ferrand
04 73 14 51 50
contact@anef63.org

Retrouvez nos actualités :

sur notre site Internet
<http://anef63.org>
Sur les réseaux sociaux
[@anef63asso](#)



Des professionnels de l'entraide, de l'accompagnement et de la solidarité